**CONSIGNES POUR LA PRODUCTION ÉCRITE**

**Niveaux A2, B1, B2**

**PRÉSENTATION :**

Texte manuscrit ou tapé :

- Format A4, sur papier propre (pas de feuille arrachée à un cahier)

- Interligne 2

- Marges de 3 centimètres

- Aucune rature

En cas d’envoi ou dépôt sur la plateforme :

- Format WORD

- Nom visible sur le document envoyé

**RÉDACTION :**

Le recours croissant aux outils d’aide à la rédaction m’amène à imposer dorénavant et fixer noir sur blanc des règles strictes pour tous les travaux écrits en dehors du cours.

Beaucoup d’étudiants les appliquent déjà. Cependant, pour l’ensemble, et à titre préventif, il convient de rappeler :

- qu’une note ou une évaluation n’a de sens que si elle s’applique à **une production personnelle**, et non à un texte réécrit, voire écrit par d’autres moyens,

- que vos professeurs identifient très facilement les passages copiés et comparent avec les devoirs sur table,

- que les travaux écrits sont destinés à **mesurer** et surtout **améliorer** les compétences des rédacteurs, buts rendus inatteignables par un recours immodéré aux outils numériques.

Une vérification complète reste évidemment impossible. Cependant, en cas d’usage excessif flagrant de ces outils, la copie ne sera pas notée.

Je compte donc sur votre bonne foi et votre souci de progrès pour appliquer les règles ci-dessous :

Outils autorisés :

- dictionnaire

- tableau de conjugaisons

Non-autorisés :

- correcteur orthographique

- traducteur automatique

- générateur de texte

 Christine Le Saux